





www.meurchin.fr

Le samedi 15 avril, dans la prairie derrière le restaurant scolaire, c'est la cohue ! Heureusement, malgré un ciel chargé, il ne pleut pas. Alors commence la chasse pour cette envolée d'enfants hyper-motivés. Une manifestation parfaitement orchestrée par notre service Jeunesse.







Club Féminin



Mardi 14 mars, repas dansant du Club Féminin pour célébrer son 44ème anniversaire. L'ambiance « endiablée » de cette manifestation a montré que ces dames gardent tout leur tonus au sein d'un club épanoui.

par Daniel TOP, Maire



Ni de gauche, ni de droite! ... Un peu d'histoire!

Le quinquennat de M Hollande s'achève. Il avait été élu par le peuple de gauche. Qu'en retiendra-t-on ? Ces cinq années furent l'occasion de nombreuses commémorations. Mais à l'heure où il est de bon ton de ne se déclarer ni de gauche, ni de droite, il me paraît important de signaler l'impasse qui a été faite en 2016 sur le 80ème anniversaire de l'avènement du Front Populaire, qui nous a pourtant tant apporté.

Rappelons pour mémoire :

Suite aux grandes grèves de mai et juin 1936 furent signés les accords de Matignon ; ceux-ci ont instauré la création des congés payés, la création des allocations chômage, la semaine de 40h, la liberté syndicale, la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans contre 10 ans auparavant, le droit à la retraite à 65 ans pour les travailleurs des mines ... Excusez du peu!

Durant l'été 1936, des familles d'ouvriers ont pris le train pour la première fois. D'autres ont découvert le pays à vélo.

Pour la première fois depuis la Commune de Paris, des hommes et même des femmes non issus des classes dominantes accédaient aux commandes de l'État. Qu'en est-il aujourd'hui?

La gauche dite de gouvernement et la droite expliquent sans cesse que les Français sont accrochés à leurs prétendus « privilèges » comme des coquillages à leur rocher. La France reste pourtant toujours la première dans la distribution de dividendes aux actionnaires des grands groupes.

Le progrès tant espéré qui devait servir l'humain a été détourné au profit de la finance.

Meurchin Notre Ville N° 444 - mai 2017

Mensuel d'information

Rédaction et administration :

Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès - 62410 Meurchin - 🕿 03.21.74.08.13

Fondateur: Augustin LESCOUF

Directeur de Publication : Daniel TOP, Maire

Rédacteur en Chef: Daniel TOP

Rédaction et photos : Sylvie DUPUIS et Gérard HOLLOSI

Impression:

Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - rue F. Jacob - 62800 Liévin - 3 03.21.72.78.90

L'école de danse

L'école de danse de Meurchin, forte de ses 65 élèves, est une véritable institution.

Créée il y a plus de 40 ans, l'école est animée par Véronique GENOT, professeure de danse diplômée d'État. Elle enseigne le modern'jazz, la danse classique et l'éveil à la danse.

Les cours sont dispensés dans la salle de danse située au sein de l'Artchipel – Médiathèque Pluridisciplinaire, les lundis et mardis soir, pour toutes les personnes intéressées. Chaque enfant, quels que soient son âge et son niveau, peut s'inscrire.

En juin, un gala clôture la saison et présente au public les résultats de toute une année de travail. Des décors sont fabriqués par les Services Techniques de la Ville. Des costumes et des accessoires sont réalisés sur mesure pour chaque danseuse et une équipe de bénévoles fidèle et dynamique est mobilisée pour habiller, coiffer, maquiller et encourager nos élèves. L'Association des Parents d'Elèves est également mobilisée pour assurer la buvette et la vente des billets.

Chaque année, un thème est choisi pour décliner le programme du gala.

Les 3 dernières années, Véronique Genot nous a proposé des chorégraphies autour des univers d'Alice aux Pays des Merveilles, de Cendrillon, des Comédies Musicales. Cette année, le fil conducteur sera Paris. Pour cette nouvelle édition, notre professeure s'est inspirée des quartiers pittoresques de la capitale : Pigalle,



Pour la saison 2017-2018, les inscriptions à l'école de danse auront lieu :

Vendredis 8 et 15 septembre 2017 de 18h à 20h à l'Artchipel, Place Jean Jaurès.

Renseignements et tarifs auprès du Service Culturel : **03.21.74.10.53** ou culture@meurchin.fr.

Les horaires de cours sont consultables sur le site de la Ville : www.meurchin.fr

Meurchin par les voyettes Qu'il serait plaisant de traverser notre commune par les voyettes parées de leur revêtement! Mais soyez vigilants! Regardez bien où vous posez le pied car déjections canines autres détritus et garnissent abondamment ces sentiers paisibles.

Quelle classe d'aller faire

regards réprobateurs!



Le club du 3^{ème} Printemps

Le jeudi 6 avril, le club a organisé sa sortie de Printemps. Après la visite de la Brasserie Noyon à Tardinghem suivie de la dégustation de la « Bière des 2 caps », tous ont pu profiter d'un excellent repas au restaurant « La Hêtraie » de Rinxent.



Les jardins familiaux

Jeudi 6 avril, salle de la mairie, attribution des parcelles aux jardiniers. Après la distribution de lots de semences offerts par la municipalité, le verre de l'amitié, c'est la découverte sur le terrain où tout le monde apprécie la préparation réalisée par le service Environnement.

Il ne reste plus qu'à passer aux travaux pratiques.

Des parcelles sont encore disponibles : contacter le service Environnement au 03-21-40-31-91.



Les Meurchinois ont du talent

Yves Dubois, figure meurchinoise très connue, ancien entraîneur des minimes de l'USOM avec M Duplat, membre fondateur de l'équipe de foot des vétérans du pont de Meurchin avec Henri Grard, Gilbert Stanley ... est toujours très actif.

Jardinier émérite, passionné de roses, devenu spécialiste de la greffe en écusson, Yves a eu les honneurs de la Voix du Nord du 6 août 1979 pour l'obtention par une double greffe d'un rosier bicolore produisant des fleurs roses et rouges.

Puis, il s'est découvert une autre passion venue de son amour des oiseaux pour lesquels il a commencé à fabriquer des nichoirs voici plus de vingt ans et vite, grâce à ses dons de bricoleur et son imagination, il a réalisé de nombreuses miniatures, surtout des maisonnettes. Il en est à une cinquantaine de réalisations. Il n'utilise que des matériaux de récupération. Son atelier est surtout équipé d'outils simples demandant beaucoup d'huile de coude. Le plaisir de Yves est d'offrir les fruits de sa passion aux membres de sa famille, à son voisinage et aussi à de nombreuses connaissances qu'il a faites lors de ses vacances ; si bien que ses maisonnettes se retrouvent dans différents coins de France et même de Belgique, signes d'amitié et de l'état d'esprit de notre bricoleur inspiré.



Dictons du mois... Dictons du mois... Dictons du



Les Propos de l'opposition











Vous avez pu découvrir dans la dernier Notre ville ou en recevant votre carte d'électeur la création de 2 nouveaux bureaux de vote dans la commune. Mr le maire justifie cette décision par l'augmentation de la population. En effet *celle-ci à augmenté de 28 personnes...!* Si pour vous, il faudra simplement être attentif à votre lieu de vote, il n'en est pas de même pour les services dont l'astreinte sera doublée ce qui représentera, au-delà de la pénibilité durant 4 dimanches, un coût supplémentaire pour la commune. Notre groupe s'était opposé à cette modification, n'en voyant pas l'urgence, suivant en cela la commission électorale. 1 seul bureau aurait amplement suffit.

A la lecture du budget prévisionnel 2017, nous avons découvert que le personnel de la commune passait de 55 pers à 66 pers. Déjà cette année 5 postes ont été créés, ce qui résulte en 16 créations de poste en 3 ans. L'Extrême vigilance dont faisait preuve Mr le Maire, sur ce sujet, durant ses années d'opposition a totalement disparu. Les frais de personnel ont augmenté de 14 % depuis 2013 soit 293 728€. Il a fallu « réorganiser » les services dit-il...!

Vous pouvez nous suivre en intégralité sur notre nouveau site internet :

http://leselusdelopposition.monsite-orange.fr

Sachez que nous restons à votre disposition pour tout problème rencontré dans la commune.

Contact: groupedelargeunion@orange.fr

Réponse des élus de la majorité

Les effectifs de la commune ont légèrement augmenté depuis 2013. En effet, à ce jour, les effectifs s'élèvent à 57 agents (dont un en arrêt maladie depuis plus d'un an). On a pérennisé trois emplois, des agents présents dans la collectivité depuis plus de 10 ans et procédé à trois recrutements, un chargé d'accueil pour la médiathèque, pour l'hôtel de ville et un agent spécialisé des écoles maternelles. Nous vous rappelons que les effectifs en 2013 étaient déjà de 51 agents et que la masse salariale représentait 64 % des dépenses de fonctionnement contre 67 % en 2016. Une évolution des dépenses de personnel essentiellement due à l'augmentation des contributions patronales (+1%), du Glissement Vieillesse Technicité (+2%) et de notre politique en faveur de l'action sociale menée pour les agents occupant des emplois précaires (contrats aidés) avec l'attribution du 13ème mois alors qu'au niveau national on appliquait la casse des acquis sociaux avec la loi EL KHOMRI. Concernant les autres postes auxquels vous faites référence, on a fait appel à des emplois saisonniers ou à des emplois d'insertion. Il a bien fallu répondre, au désengagement de l'État en matière des droits des sols ainsi qu'à celui de la Communauté d'Agglomération en matière d'entretien paysager, à l'application des Temps d'Activités Périscolaires, à la ferveur de nos concitoyens en matière d'actions culturelles (1 poste de professeur de musique et 1 d'animateur informatique), à l'obligation de rendre accessible pour les personnes à mobilité réduite l'ensemble de nos bâtiments recevant du public, à l'obligation d'entretenir notre patrimoine bâti et non bâti et à celle d'appliquer la réglementation en matière de politique de sécurité. Certain pense que le poste de chargé d'accueil en mairie est superflu, nous affirmons qu'il est essentiel pour nos administrés d'être accueillis dans de bonnes conditions et que la confidentialité soit respectée. De plus, à terme, l'objectif recherché est d'assurer pleinement la mission de droit des sols en régie directe avec une meilleure répartition des tâches entre les différents agents du pôle administration publique. Nous tenons également à souligner que la somme de 293 728 € correspond à l'augmentation des charges de personnel sur une période de cinq exercices soit 58 745 € (2,8%) à l'année et qu'en notre qualité d'élu, nous ne pouvons interagir sur l'augmentation automatique du point d'indice servant de base à la revalorisation des salaires dans la fonction publique ainsi que sur les avancements d'échelon désormais à cadence unique issue de l'accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations.

Pour les bureaux de vote, et notamment la création de deux en plus, nous avons effectivement anticipé, mais c'est aussi un moyen pour réduire le coût financier en évitant de refaire à nouveau les cartes électorales. C'est une économie qui aurait pu être encore plus importante, si vous aviez chacun tenu votre place aux urnes comme la loi l'exige, mais au vu de la pénibilité du travail (selon vos propos), nous pouvons comprendre.

Séjour au Futuroscope de Poitiers



INFORMATIONS: à conserver



Ramassage des déchets et ordures ménagères

Ordures ménagères - Conteneur bordeaux :

<u>Chaque lundi</u>

<u>Papiers, cartons, plastiques</u> – Conteneur jaune :

<u>Chaque mardi</u>

à partir de 13h.



<u>Verres</u> – Bac vert : <u>Chaque mercredi</u> à partir de 13h.

1 ∐	cité de	la Gare	(juste après	la M	1aison c	les Associatio	ns).
-----	---------	---------	--------------	------	----------	----------------	------

- 1 parking chemin des près.
- 1 parking derrière le kiosque à pizzas (tennis-club).
- 1 parking rue Jean-Jacques Rousseau.

<u>Végétaux</u>: Tous les <u>mardis à partir de 6h.</u>

Du 10 octobre au 21 novembre toutes les 2 semaines (10/10-24/10-07/11-21/11)

Encombrants : Les mercredis 24 mai, 23 août et 22 novembre 2017

Le ramassage est limité à 1 m³ par habitation (pas de gravats). Pas d'objets de plus de 1m60 ou de plus de 40 kgs. Ne pas regrouper svp avec ceux des voisins.

Passage de la balayeuse :

les lundi 15 mai, vendredi 16 juin, jeudi 20 juillet, vendredi 18 août, mercredi 13 septembre, mercredi 11 octobre, mardi 14 novembre et vendredi 15 décembre 2017

Veillez à respecter le côté de STATIONNEMENT ALTERNE TOUS LES JOURS, c'est-à-dire même quand la balayeuse ne passe pas.

<u>Le Relais</u> : 2 conteneurs sont à votre disposition : 1 [] parking chemin des Prés.

1 ∏parking rue Jean-Jacques Rousseau.



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Vente de vêtements à prix modérés, tous les matins **les mardis, mercredis et jeudis** de 9 h à 12 h **7 cité de la Gare -** § 06.31.13.66.09 ou 06.66.26.11.35

Permanences de l'assistante sociale du Conseil départemental

en mairie les **1**^{er} **et 3**^{ème} **lundis** de chaque mois de 14 h à 16 h UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS pris au $\tilde{1}$ 03.21.13.04.10

Ou

à la Maison du Département-Solidarité de LENS – 33 rue de la Perche les **mardis et jeudis après-midi** (sauf pendant les vacances scolaires) § 03.21.13.04.10

Consultation des nourrissons

Centre de Proximité Petite Enfance LES MOUSSAILLONS les **2**^{ème} **et 4**^{ème} **mardis** de chaque mois de 13 h 30 à 16 h SUR RENDEZ-VOUS pris au Ĩ 03.21.13.04.10.

Permanences de la CAF (Caisse d'allocations familiales)

En mairie les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois de 13 h 30 à 16 h 30 SANS rendez-vous.

www.caf.fr ou [0810.25.62.30

Colos en partenariat avec la CAF du Pas-de-Calais

En Espagne à « Lloret de Mar » du 15 au 28 juillet 2017

10 places pour les enfants de 13 à 17 ans

■ Tarif Meurchinois: 395€

Les activités: séance de flyfish ou bouée tractée, excursion en bateau, visite de Barcelone (Sagrada Familia, le stade du Camp Nou , Las Ramblas...) sorties à Waterworld et Aquadiver, sortie à Port Aventura, baignades en mer et randonnées.

Inscriptions: du 26 avril au 31 mai 2017 (en fonction des places disponibles)

- À « Le Reposoir » en Haute-Savoie du 21 juillet au 3 août 2017 15 places pour les enfants de 6 à 12 ans
- Tarif Meurchinois : 360€

Les activités: séances d'équitation, séance de Cani-rando, séance d'accrobranche, visite du parc du Merlet, visite du parc des aigles, des randonnées avec guide, 1 nuit dans les arbres, et baignades.

Inscriptions: du 26 avril au 31 mai 2017 (en fonction des places disponibles)

Renseignements et inscriptions au Service Municipal Jeunesse - 5, place Jean Jaurès, Tél: 03-21-40-41-04, les inscriptions ne seront validées qu'après le versement d'un acompte de 80 €; le dossier de l'enfant vous sera alors remis. Si vous bénéficiez de l'aide de la CAF, vous pourrez déduire jusqu'à 250 €; dans ce cas, veuillez vous munir, soit des tickets-vacances « colo 2017 », soit de la notification d'aides aux temps libres 2017.

TRANSPORT ELECTION

Élection Présidentielle *du 7 mai 2017* : les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, un service de transports sera mis en place le jour du scrutin de 9h à 10h et de 15h à 16h.

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher de la Mairie pour fixer un rendez-vous en appelant du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h (avant le 3 mai pour le 7 mai).

RAPPEL: POUR LES PERSONNES ABSENTES LE JOUR DU SCRUTIN désirant voter, pensez au vote par procuration.

Aide a la préparation de CV

Chaque **samedi de 10h à 12h**, la mairie met en place un service gratuit pour les demandeurs d'emploi. Une personne qualifié, Melle Axelle Malet vous aidera à préparer au mieux vos CV et vos entretiens, et vous procurera le maximum de conseils pour être retenu par un employeur.

Café des parents

À partir de **8h45 le jeudi 4 mai** maison des associations et le **vendredi 19 mai** à la salle du RAM aux Moussaillons.

Gala de l'école de danse le samedi 10 juin à 20h et le dimanche 11 juin 15h, billetterie à l'Artchipel les samedis 13 et 20 mai de 10h à 12h (voir affiche page n°6).

Agenda

Les Médaillés du Travail

Lundi 1er mai 2017 FÊTE DES TRAVAILLEURS

9h45 : Dépôt de gerbes sur les tombes des Sociétaires décédés dans l'année

2016 -2017 par les Médaillés du Travail.

10h30 : Assemblée Générale des Médaillés du Travail, salle de la mairie sous la Présidence d'Honneur de Daniel TOP Maire de Meurchin, en présence de M Jean-Luc Hennequart, Président de l'Union des décorés de la Médaille d'Honneur du Travail de Lens et ses environs.

11h45 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts, suivi du défilé et du verre de l'amitié offert par la Municipalité, salle de la mairie.

Association des Familles

Pêche à la truite le **samedi 6 mai** à l'étang à truite n°1 d'Annay Installation à 7h, petit déjeuner à 7h30, pêche réglementée de 8h-12h/13h30-15h 16h comptage et partage des truites, distribution des lots. Adultes 20€, 1 canne ou 1 lancé + 2 sandwichs + 2 boissons + 1 petit déjeuner. Enfants 5€ (jusque 12 ans) 1 canne ou 1 lancé + 1 sandwich + 1 boisson + 1 petit déjeuner. Réservations au local le lundi et le vendredi de 18h à 18h30 tél : 03-21-77-94-45 en dehors des heures Montagne Sébastien : 06-78-87-95-60, Montagne Ludovic : 06-72-81-56-48.

<u>La route du Louvre lundi 8 mai</u> (voir page n° 7)

Fête de la Victoire 1945 lundi 8 mai à 17h

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts, suivi du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

<u>4 jours de Dunkerque à Meurchin le mardi 9 mai</u>

Les cyclistes emprunteront la RD 165 dans le sens de Wingles vers Carvin. Stationnement internet sur l'itinéraire de la course. Passage prévu vers 13h45. Circulation strictement interdite dans les deux sens 15 minutes avant le passage des coureurs.

Club du 3^{ème} Printemps

Le Club du 3^{ème} Printemps organise à la Salle des Fêtes de Meurchin son traditionnel **Repas de l'Ascension le Jeudi 25 mai à partir de 12h30**, animé par l'Orchestre « Crescendo ». Le prix pour les non-adhérents est de 28 €, boissons comprises. <u>Au Menu</u> : **A**péritif de Bienvenue, **V**elouté d'Asperges, **F**euilleté de Saint-Jacques sauce Crevette, **S**orbet, **R**ôti de Porcelet sauce Maroilles, Assiette de **F**romages avec salade, **P**ain Perdu et **B**oule de Glace, Eau, Vin blanc, Vin rouge, Méthode Champenoise, Café.

Réservations au n°06-89-14-12-14 ou au n° 06-80-92-93-86 jusqu'au vendredi 19 mai.

Nouvelles associations médicales



<u>ARTCHIPEL</u>

<u>L'heure du conte</u>: <u>Mercredi 17 mai à 16h30,</u> lecture d'albums jeunesse pour les enfants accompagnés d'un adulte, à partir de 3 ans.

Au programme : « Bonjour Dame Nature ! » accès libre.

Exposition « Le développement durable » du 17 mai au 7 juin 2017

Exposition panneau prêtée par le Conseil Départemental du Pas de Calais. Animation en direction des scolaires pendant toute la durée de l'exposition.

Cette exposition introduit la notion nouvelle de développement durable en présentant quelques thèmes au niveau local (France) et planétaire : écologie urbaine, gestion des déchets et santé, forêts et déforestation, patrimoine naturel et diversité biologique, changements climatiques, catastrophes naturelles, marées noires



Ciné-goûter Vendredi 12 mai à 14h30 à partir de 6 ans

Projection d'un film d'animation sur le thème de l'écologie, suivie d'un atelier créatif et d'un goûter. Gratuit – Réservation obligatoire

Spectacle « SOS Fifi...ici la terre », par la Compagnie : « La Grive s'en mêle »



« La grive s'en mêle » est un collectif de trois musiciens (Claire Genet-clarinette, Sophie Binet-Budelot-saxhorn alto, Mathieu Brunet-accordéon) friands de nouveautés et de projets inter-disciplinaires qui décident d'écrire ensemble un conte musical. Très bon moyen de faire découvrir la musique et ses instruments mais pas seulement ! Ils se lancent donc, à trois, dans l'écriture de textes, la composition, la mise en scène avec comme fer de lance l'écologie, vaste sujet très actuel.

Dans « SOS Fifi...ici la terre », on fait la rencontre de Fifi, petite souris mandatée par la terre pour mener l'enquête afin de trouver les causes de sa grosse fatigue. Métaphore du plus petit qui va sauver le plus grand, comme une goutte d'eau dans l'océan...

Au fil de son voyage sur terre, Fifi expose avec humour des réalités plus ou moins cachées par ce monde qui va parfois trop vite (montagne de déchets, gâchis alimentaire...). Séances scolaires : Jeudi 18 et vendredi 19 mai

Atelier « Fabrication de papier recyclé »

Samedi 20 mai à 9h30 pour les 7- 10 ans

Atelier animé par Émilie Pariente. Nombre de places limité –Gratuit - Inscription obligatoire.



Atelier « Broche »

Vendredi 2 juin à 14h à partir de 8 ans

Nombre de places limité -Gratuit - Inscription obligatoire.



Réservation et information auprès de l'accueil de la médiathèque : 03-21-74-10-53







AVIS AUX RIVERAINS

DES RUES A. THOMAS, J. GUESDE, S. ALLENDE, P. NERUDA, LA FONTAINE, DU TONKIN, SALENGRO, DU 8 MAI 1945, CHEMIN DU HALAGE, CHEMIN DES ORMEAUX, ALLEE DES OISEAUX, CITES DE LA GARE ET STE CECILE.

Pour des raisons de sécurité, le stationnement sera <u>strictement</u> interdit sur le parcours du Marathon de « La Route du Louvre » le <u>lundi 8 mai 2017 à partir de 8 h 00</u>. La Police Nationale a pour consignes de verbaliser et de mettre en fourrière tout véhicule en infraction.

La circulation sera <u>totalement interrompue</u> dès le passage de la caravane et rétablie après le passage du véhicule balais (soit approximativement de 11 h 00 à 14 h 30). Avant ces horaires, la circulation sera toutefois possible <u>UNIQUEMENT</u> dans le sens de la course, de Bauvin vers Wingles. Ces véhicules ne devront pas stationner sur le parcours et devront le quitter dès que possible.

Cette interruption de circulation sera effective dans les deux sens dans la rue Salengro (de l'entrée de Meurchin jusqu'à la rue du 8 mai 1945), sur la totalité de la rue du 8 mai 1945, dans la rue Jules Guesde (entre les rues du 8 mai 1945 et V. Hugo) et dans la rue Albert Thomas jusqu'à la montée du pont.

LE PONT DE MEURCHIN (ROUTE DE WINGLES) SERA TOTALEMENT FERME A LA CIRCULATION DURANT L'EPREUVE SPORTIVE

Il est demandé aux riverains de prendre toutes leurs dispositions afin de stationner leurs véhicules en dehors du parcours **avant 8 h 00**, éventuellement comme suit :

Riverains concernés et devant prendre des disposition	Lieu de stationnement conseillé		
R. Salengro (de l'entrée de ville jusqu'à la rue du 8 mai 1945		Rue R. Salengro après la rue du 8 mai vers le carrefour	
Chemin du Pont des Ormeaux		Rue R. Salengro après la rue du 8 mai vers le carrefour	
Cité de la Gare, Cité Sainte Cécile et Allée des Oiseaux		Résidences « les Aubépines » et « la Roseraie »	
Rue du 8 mai 1945 et son impasse		Rue E. Zola et J. Guesde (entre la rue du 8 mai et le carrefour)	
Rue J. Guesde (entre les rues du 8 mai 1945 et V. Hugo)		Rues J. Guesde ou Victor Hugo	
Rues Thomas, Allende, du Tonkin, Neruda et La Fontaine		Rues V. Hugo, H. Barbusse, A. France	
Chemin du Halage		Rue A. France	

Un itinéraire de déviation sera également mis en place pour les autres usagers de la route.

Merci de votre compréhension.

Le Maire.

Daniel TOP





Votre destination :



Lac de Rophemel 22350 Guitté

02 96 83 94 21

village.kerallann@orange.fr

Lové entre les deux bras du lac de Rophemel, le village vacances Ker Al Lann déplole ses gîtes de plain-pied dans un parc paysagé de 22 ha.

Vollà l'escale idéale pour musarder en pays gallo, du pays de Dinan à la Côte d'Émeraude. Au fil du canal d'Ille-et-Rance, s'égrainent moulins à marées, vieilles pierres et hortenslas. Grimpez le pentu Jerzual jusqu'à Dinan la médiévale, dégustez crêpes et cidre, écoutez les légendes de la Forêt de Brocéliande... Et puls filez vers la mer, direction Saint-Malo, le sauvage Cap Fréhel et la bale aux reflets moirés du Mont Saint-Michel.

73 logements de plain-pled tout confort, dans un parc arboré de 22 ha., bordé par le Lac de Rophemel.

Culsine aux saveurs de terroir (crêpes galettes et folklore chaque semaine).

Sur place, parcours d'accro-branches de 8 à 108 ans !



TARIF 2017



SENIORS EN VACANCES

DV Man 18 Septembre 50 8 E



Dinan

Mont-Saint-Michel

Cancale



Lac de Rophemel

Saint Malo

SÉJOUR ANCY

8 JOURS / 7 NUITS (du samedi au samedi)

avec animations de soirées !

Jour 1 : Arrivée

Arrivée en fin d'après-midi, pot d'accuell et présentation du programme. Dîner suivi d'une solrée diaporama.

Jour 2 : Dinan, cité médiévale

Matin : Découverte du village de Ker Al Lann et de son parc en bordure de la Rance. Déjeuner. Après Midi : Dinan, citadelle médiévale dominant la vallée de la Rance, sans conteste l'une des plus belles cités de Bretagne, encore entièrement ceinte de ses remparts.

Dîner sulvi d'une soirée concert avec Yélane.

Jour 3 : Mont-Saint-Michel - Cancale

Le matin, découverte du Mont Saint-Michel et de son abbaye : aux confins de la Normandie et de la Bretagne, visitez un des plus beaux sites du patrimoine mondial. **Déjeuner au restaurant.** Retour par Cancale, joyau de la Côte d'Emeraude. Dîner crêpes et galettes, suivi d'une initiation à leur confection sur nos biligs en compagnie de la maîtresse de maison.

Jour 4 : Ateliers cuisine et cosmétique - Marché régional

Matin: Atelier cuisine /Atelier cosmétique, élaboration d'une crème à base de produit naturel. Déjeuner. En fin d'après-midi: mini marché au village avec exposants de produit régionaux. Dîner suivi d'une soirée danses bretonnes.

Jour 5 : Saint-Malo, cité des corsaires

Matin: Bon pied, bon œil, après cette séance de code, seriez vous prêts à nouveau pour cette épreuve... Déjeuner à Ker Al Lann. Après Midi: départ pour Saint-Malo et visite intra-muros de la cité corsaire, tour des remparts, vue sur le large jusqu'à la statue de Surcouf, évocation de Châteaubriant. Dîner, soirée des animateurs.

Jour 6 : Le couvent de Saint Pern - Hédée et ses 11 écluses

Matin : moment détente et blen-être ! A travers un atelier soin des pieds, massages et relaxation seront au rendez-vous pour une matinée douceur. Déjeuner. Après Midi : Découverte du couvent de Saint Pern, à la maison-mère des Petites Sœurs des Pauvres, puis balade à Hédée, spectaculaire avec sa succession de 11 écluses qui rappellent les marches d'un escalier. Dîner et soirée Loto.

Jour 7 : Dictée et balade contée

Matin: Dictée I tout le monde est prêt ? On essule les lunettes, on remonte les manches, on vérifie les stylos. Pas question d'oublier une virgule ou un accent ... » Déjeuner. Après-midi: Balade contée au site mégalithique de Lampouy. Dîner, suivi d'un bal.

Jour 8 : Départ

Départ après le petit déjeuner avec un panier-repas.

Possibilité Subvention ANCU 185 E paux les non IRIP.